

BUREAU EXECUTIF DU 9 JUIN 2017

- **Elus** :

Présents : N HENARD C FOUNTAINE, H BACCHINI, S HARLE, F PITOR, S FRETAY, MP CHAURAY, JP SALOU, C MIGRAINE

- **Invités** :

Présents : E MARLIOT, J CATHELINÉAU, Ed RUSSO, JP LOSTIS

Excusé : R BERENGUIER

1 Introduction du Président

1.1 Retour du Président sur les dernières rencontres (World Sailing, le CNOSF...)

Information	<p>Le Président rappelle les objectifs du BE: Préparer les 2 prochains CA qui sont essentiels pour structurer l'année et le CA de décembre qui est fondateur pour la mandature. Il fait un point d'étape politique sur les organigrammes, politiques et opérationnels ; les groupes projets, les règles et principes de gouvernance</p> <p>Le rôle de l' élu : la contrainte de temps oblige à être sur le bon registre. Ne pas faire à la place de.... Pour laisser les opérationnels faire et prendre plus d'initiatives et de responsabilités.</p> <p>L'objectif est de désengorger les BE et CA de décisions qui peuvent être prises par délégations dans les départements</p> <p>Il rappelle que le BE déploie les décisions du CA qui est l'outil de gouvernance de la FFVoile</p> <p>Les 2 directeurs ont en charge le passage vers les salariés des orientations et décisions des élus.</p> <p>CNOSF : Nicolas Hénard est élu, dans l'équipe gagnante. La voile est donc représentée et doit se faire entendre.</p> <p>Word Sailing : La voix française doit être entendue, en phase avec les volontés de la FFVoile.</p>
--------------------	---

	<p>La France a des atouts avec des représentants influents.</p> <p>Eurosaf : Volonté de WS de conserver Eurosaf. Des programmes pourraient permettre de dynamiser Eurosaf : relancer les « échanges jeunes », développer l'intégration des pratiques Handi</p> <p>Fédération des Industries Nautiques : la FIN récupère l'organisation des Salons de Paris et de Cannes. Volonté de transformer les salons et pour Paris de le tourner vers un salon du nautisme. La FFVoile peut apporter son concours pour « animer »</p> <p>ASO et OCSport : volonté d'avoir une FFVoile qui les aide à attirer un « autre » public. La FFVoile est vue autrement</p> <p>Americas Cup : déplacement du Président les 17 et 18 juin avec 2 ou 3 dirigeants de sociétés françaises.</p>
--	--

2 Organigramme politique

2.1 Organigramme politique : détail des départements et Commissions (Organigramme PPT) [Vote]

Décision 1	Le Bureau Exécutif valide l'organigramme tel que présenté en séance(annexe 1).
-------------------	--

2.2 Mise à jour des Commissions Statutaires et réglementaires [Validation]

Vérification effectuée Vote CA	Le Bureau Exécutif valide la résolution sur la désignation des Présidents/membres des commissions statutaires et réglementaires à présenter au vote du prochain conseil d'administration
--	--

2.3 Organigramme opérationnel (avant-projet) [Information]

Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance de l'avant-projet du nouvel organigramme opérationnel de la FFVoile proposé par le DTN et le DAJF.
--------------------	--

2.4 Direction technique : présentation de la carte des postes de cadres techniques [Information]

Information	Le Bureau Exécutif prend connaissance de la carte des postes de cadres techniques de la FFVoile proposée par le DTN.
--------------------	--

3 Département Vie Fédérale et Activités Transverses

3.1 Approbation du relevé de décision du Bureau Exécutif du 19 mai 2017 [vote]

Décision 2	Le Bureau Exécutif entérine le relevé de décision du Bureau Exécutif du 19 mai 2017. <i>Publication électronique le 14 juin 2017 sur le site Internet de la FFVoile.</i>
-------------------	---

3.2 Point sur les licences au 8 juin 2017 [Information]

Information	Le Bureau Exécutif constate au 07 juin 2017 (comparaison faite de date à date entre 2016 et 2017) : <ul style="list-style-type: none">- Une hausse de la licence club jeune de 0,3 %- Une baisse de la licence club adulte de 0,3 %- Une baisse des passeports voile de 10,4 %- Une baisse de la licence temporaire 4 jours de 110 %- Une baisse de la licence temporaire 1 jour de 21,4%
--------------------	---

3.3 Résultat du vote électronique sur le règlement de sélection des Jeux Paralympique Européens de la Jeunesse et les Championnats du Monde ParaVoile

Information	La FFVoile a obtenu début 2017 la délégation pour le para voile, laquelle oblige notamment de désigner les représentants Français lors des compétitions internationales. La Direction Technique Nationale a proposé deux règlements de sélection (Paralympique et Handivoile) visant à sélectionner une délégation pour deux championnats distincts : les Jeux paralympiques européens de la jeunesse (du 6 au 15 octobre à GENES), les Championnat du monde para voile (du 19 au 25 juin 2017 à KIEL). L'urgence de publication de ces deux règlements a contraint à un vote électronique du BE, en date du 15 mai 2017, procédure prévue par nos textes statutaires.
--------------------	--

	La résolution a été approuvée à l'unanimité
--	---

3.4 Déléation de signature au sein des départements (art.2.4.1 du RFI) [Information]

Information	Les membres du BE sont informés des dispositions de l'article 2.4.1 du règlement financier et en particulier des délégations de signature à mettre en place en cas d'achat avec ou sans bons de commandes et pour tout remboursement de frais.
--------------------	--

3.5 Fonctionnement pendant la mandature

3.5.1 Présentation des règles de fonctionnement de la mandature [information]

Reporté	Reporté
---------	---------

3.5.2 Manuel de gouvernance de la FFVoile [Vote]

Décision 3	<p>Le Bureau Exécutif prend connaissance du Manuel de Gouvernance proposé pour la mandature qui décrit les rôles des différentes instances de pilotage et leur mode de fonctionnement.</p> <p>Ce Manuel est moins un ensemble de règles qui serait imposé à tous qu'un ensemble de bonnes pratiques que les membres des instances de pilotage se proposent d'appliquer en commun.</p> <p>Cette 1^{ère} version reste ouverte aux suggestions de modification ultérieures.</p> <p>Elle sera présentée au CA du 23 juin avec les mêmes informations et recommandations.</p> <p>Vote : unanimité</p>
-------------------	---

3.5.3 Déléation dans les départements/commissions et feuille de route [Information]

Information	<p>Les membres du BE sont informés de la nécessité de mettre en œuvre, pour chaque Groupe Projet, Département ou Commission, une « feuille de route » qui doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fixer le périmètre d'intervention de chaque département/commission qui correspondra à la délégation accordée par le BE • Préparer son plan des actions dans le respect des axes politiques déterminés et des objectifs opérationnels fixés par le CA et/ou le BE selon le cas
--------------------	---

3.6 Réflexion sur la désignation des thématiques et groupes de projet [Débat/Vote]

Décision 4 Vote CA	<p>Le BE a pu déjà identifier un certain nombre de thématiques à traiter sous forme de Groupes Projets, qu'il faudra soumettre à la validation du CA</p> <p>Pour chaque thématique validée, un groupe projet sera mise en place par le BE avec un pilotage d'un binôme élu/technicien.</p> <p>Le BE valide la liste des thématiques proposées qui sera soumise au vote du CA.</p> <p>Vote : unanimité</p>
-------------------------------------	---

3.7 Liste des représentants des organismes extérieurs [Vote]

Report	Résolution reportée au prochain BE
---------------	------------------------------------

3.8 Finances

3.8.1 Examen du projet de budget révisé 2017 [Vote]

Décision 5 Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif adopte le budget corrigé 2017 à l'équilibre qui s'élève en produits et charges à 11 086 K€</p> <p>Il s'élève en investissement à 910 K€</p> <p>Ce Budget corrigé sera soumis au vote du CA du 23 Juin 2017</p> <p>Vote : unanimité</p>
-------------------------------------	--

3.8.2 Information sur la Convention d'Objectif [Information]

Reporté	Reporté
----------------	---------

3.9 Modification de textes règlementaires

3.9.1 Modification du règlement disciplinaire [Vote]

Décision 6 Vote CA	Le Bureau Exécutif se prononce favorablement pour soumettre à la validation du CA du 23 juin la mise à jour du règlement disciplinaire (joint en annexe 2) conformément au décret du 1er août 2016 qui prévoit que chaque fédération doit mettre en conformité ce règlement avec le Règlement type du Ministère des Sports.
-------------------------------	---

3.9.2 Modification du règlement de la Commission Centrale d'Arbitrage [Validation]

Décision 7 Vote CA	Le Bureau Exécutif se prononce favorablement pour soumettre à la validation du CA du 23 juin la mise à jour du règlement de la Commission Centrale d'Arbitrage (joint en annexe 3) qui prévoit le rattachement de la CCA au département VFAT. Cette nouvelle version sera soumise au vote du CA du 23 juin.
-------------------------------	---

3.9.3 Modification de la Charte du Jury d'Appel [Validation]

Décision 8 Vote CA	Le Bureau Exécutif se prononce favorablement pour soumettre à la validation du CA du 23 juin la mise à jour de la Charte du Jury d'Appel(joint en annexe 4). Cette nouvelle version sera soumise au vote du CA du 23 juin.
-------------------------------	--

3.10 Etat des lieux des actions de la communication fédérale [Information]

Information	Point reporté au prochain BE
--------------------	------------------------------

3.11 Projet à déployer dans les ligues

Information	Point reporté au prochain BE
--------------------	------------------------------

3.12 Formule applicable pour la progression des PVR de la Normandie [vote]

Décision 9	<p>Le BE accepte de maintenir à la ligue Normandie pour 2017, la formule dérogatoire suivante pour le calcul des objectifs PVR de la ligue : OBJECTIF N+1= Objectif N+ 6 % du point mort. Le BE précise qu'un maintien éventuel de ce dispositif dérogatoire au-delà de 2017 nécessitera une évaluation/un bilan du dispositif.</p> <p>Vote : unanimité</p>
-------------------	---

3.13 Planning des instances de pilotage (BE, CA, Conseil des Présidents de Ligue) 2017

Décision 10	<p>Le Bureau Exécutif valide le planning des instances de pilotage proposé avec notamment des Conseils d'Administration les 23/9 et 3/12.</p>
--------------------	---

3.14 La qualification Fédérale sécurité nautique niveau 1 Kiteboard

Vérification effectuée Vote CA	<p>Le Bureau Exécutif valide la résolution sur la création d'une qualification fédérale intitulée « Premier niveau de sécurisation des compétitions de kiteboard » à présenter au vote du prochain conseil d'administration.</p>
---	---

4 Département Compétition Performance

4.1 Haut-niveau : critères d'accès aux listes SHN et Espoirs 2017-2018 [Vote]

Décision 11 Ratification CA	<p>Le Bureau Exécutif (BE) valide les critères de mise en liste et de maintien en liste de haut niveau et en liste Espoirs tels que présentés, tant pour la voile de haut niveau olympique que pour la voile de haut niveau non olympique (kite-board, fun-board, match racing, Inshore, course au large et handivoile).</p> <p>Cette décision sera ratifiée par le CA du 23/06/2017</p> <p>Vote : unanimité</p>
--	--

4.2 Haut-niveau : calendrier de réalisation du Plan de Performance Fédéral de la FFVoile [Information]

Information	<p>Le Bureau Exécutif est informé du report du dépôt du plan de performance fédéral (PPF) au mois de septembre prochain, lors de la seconde vague prévue de dépôt, spécifiquement ouverte pour les fédérations sportives ayant changé soit de gouvernance, soit de directeur technique national (DTN), soit les deux.</p> <p>De ce fait, la présentation du PPF pour validation se fera au CA de septembre</p>
--------------------	--

4.3 Mise en œuvre du processus calendrier 2018 [Information]

4.3.1 Information sur le processus calendrier 2018

Information	Le Bureau Exécutif est informé du processus du calendrier 2018
--------------------	--

4.3.2 Prise en compte des résultats dans les classements [Validation]

Décision 12 Vote CA	<p>Le BE se prononce favorablement pour soumettre à la validation du CA du 23 juin une évolution de la prise en compte des résultats dans les classements (selon le nombre d'équipages classés):</p> <p style="text-align: center;"><u>XI.3 PRISE EN COMPTE DES RESULTATS DANS LES CLASSEMENTS</u></p> <p>1. Nombre minimum d'équipages</p> <p>Pour que les résultats puissent être pris en compte dans les Classements Fédéraux CNIF, CRIF, CNI, les épreuves devront respecter le nombre d'équipages classés suivant :</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th colspan="8">Minimum d'équipages classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique*</th> </tr> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">Habitable - Quillard Voile légère</th> <th colspan="2">Multicoques - Dériveurs - Windsurf</th> <th>Kiteboard - Bateaux volants</th> <th>VRC</th> <th>Toutes pratiques</th> </tr> <tr> <th>Intersérie</th> <th>Monotype</th> <th>Intersérie</th> <th>Monotype</th> <th>Intersérie et Monotype</th> <th>Intersérie et Monotype</th> <th>Flotte collective</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Grade 3</td> <td>10</td> <td>10</td> <td>15</td> <td>15</td> <td>10</td> <td>15</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Grade 4</td> <td>10</td> <td>10</td> <td>12</td> <td>12</td> <td>10</td> <td>12</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Grade 5A</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>7</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Grade 5B</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>7</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>7</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Grade 5C</td> <td>7</td> <td>5</td> <td>5</td> <td>Pas d'épreuves</td> <td>5</td> <td>5</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table> <p>* Les compétitions de Grade W, 1, 2, les compétitions de Match Racing et la Course par Equipe (tout Grade), les Championnats de France "F" "FP" (cf. V.2.a), et les compétitions inscrites au tableau des</p>	Minimum d'équipages classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique*									Habitable - Quillard Voile légère		Multicoques - Dériveurs - Windsurf		Kiteboard - Bateaux volants	VRC	Toutes pratiques	Intersérie	Monotype	Intersérie	Monotype	Intersérie et Monotype	Intersérie et Monotype	Flotte collective	Grade 3	10	10	15	15	10	15	10	Grade 4	10	10	12	12	10	12	10	Grade 5A	7	5	7	7	5	7	5	Grade 5B	7	5	7	7	5	7	5	Grade 5C	7	5	5	Pas d'épreuves	5	5	5
Minimum d'équipages classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique*																																																																
	Habitable - Quillard Voile légère		Multicoques - Dériveurs - Windsurf		Kiteboard - Bateaux volants	VRC	Toutes pratiques																																																									
	Intersérie	Monotype	Intersérie	Monotype	Intersérie et Monotype	Intersérie et Monotype	Flotte collective																																																									
Grade 3	10	10	15	15	10	15	10																																																									
Grade 4	10	10	12	12	10	12	10																																																									
Grade 5A	7	5	7	7	5	7	5																																																									
Grade 5B	7	5	7	7	5	7	5																																																									
Grade 5C	7	5	5	Pas d'épreuves	5	5	5																																																									

	<p>épreuves de la Division Internationale pour le Classement National Individuel Fédéral ne sont pas concernés par cette règle.</p> <p>Ce texte sera intégré dans la procédure calendrier pour 2018.</p>
--	--

4.3.3 Attribution des points avant application des coefficients [Validation]

<p>Décision 13 Vote CA</p>	<p>Le Bureau Exécutif se prononce favorablement pour soumettre à la validation du CA du 23 juin l'évolution de la méthode d'attribution des points dans l'ensemble des classements fédéraux ci-après (généralisation de la méthode à l'ensemble des grades) :</p> <p>Attribution des points (avant l'application des coefficients):</p> <p>Linéaire, pour tous les grades 5C à W soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 100 points au 1er ▪ 1 point au dernier ▪ et une répartition linéaire aux places intermédiaires suivant la formule : <p>Points coureurs = $(100 \times \text{Classés} - 99 \times \text{Place} - 1) / (\text{Classés} - 1)$</p>
--	---

4.4 Evolution de la méthode de répartition des coureurs N1 et N2 sur les Championnats de France Minimes et Espoirs [Vote]

<p>Décision 14 Vote CA</p>	<p>Le Bureau Exécutif se prononce favorablement pour soumettre à la validation du CA du 23 juin l'évolution de la méthode de répartition des coureurs N1 et N2 sur les Championnats de France Minimes et Espoirs, qui prévoit que cette répartition des coureurs N1 et N2 se fasse directement sur l'épreuve du Championnat de France à partir d'une phase de qualification en groupes.</p> <p>Cette méthode est à inclure dans le règlement des Championnats de France Minimes et Espoirs,.</p>
--	--

4.5 Ratification du règlement de sélection pour le championnat d'Europe Jeune Kiteboard - Twin Tip

Décision 7	<p>Le Bureau Exécutif ratifie le règlement de sélection pour le championnat d'Europe Jeunes de Kiteboard en Twin Tip tel que proposé par le directeur technique national (DTN).</p> <p>Le Bureau Exécutif ratifie également l'application par le DTN dudit règlement, engagée et à venir en toutes ses dispositions.</p> <p>Vote : unanimité</p> <p>Publication électronique sur le site Internet FFVoile le 01/06/2017</p>
-------------------	---

4.6 Mandat pour la désignation des sélections/délégations FFVoile à l'international

Décision 8	<p>Le Bureau Exécutif donne mandat au Directeur Technique National pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• définir les règlements et modalités de sélection pour les épreuves internationales de voile, à l'exception des Jeux Olympiques,• procéder aux sélections et délégations pour les épreuves internationales de voile, à l'exception des Jeux Olympiques. <p>Vote : unanimité</p> <p>Publication électronique sur le site Internet FFVoile le 14/06/2017</p>
-------------------	--

4.7 Information sur le Championnat de France Croiseurs légers / Championnat de France Monotype Habitable – Grand Prix de l'Ecole Navale

Non traité	Non traité
-------------------	------------

4.8 Commission d'invitation pour les Championnats de France Minimes et Espoirs

Décision 17	<p>Le Bureau Exécutif valide la composition de la Commission d'invitation pour les Championnats de France Minimes et Espoirs :</p> <ul style="list-style-type: none">• Présidente : Serge Raphalen• Membres : Anne Chevet – Nathalie Péberel — Gilles Brunel et Thierry Cavrois• Invitées : Frédérique Pfeiffer - Ode Papais
--------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Cadres responsables en qualité d'invités permanents : Didier Flamme – Laurent Galliot, un cadre technique chargé des bleuets, (Henri Giraud expertise si besoin). <p>La commission sera renouvelée par tiers chaque année en conservant la parité.</p> <p>Cette décision modifie la décision 9 (point 4.2.2) du BE du 19/05/2017</p>
--	--

5 CCA

5.1 Point d'information sur l'arbitrage des compétitions kiteboard

Information	Point reporté au prochain BE.
--------------------	-------------------------------